

Sainte-Anne, qu'il édifia au prix d'innombrables sacrifices. Son corps repose depuis 1908 dans le cimetière de la Communauté, mais ses enfants conservent pieusement son cœur.

Cette cruelle épreuve marque un nouveau moment d'angoisse dans l'existence du jeune Institut. Qu'allait-il devenir ? Maintenant que son fondateur lui faisait défaut, que lui manquait le local pour recevoir de nouvelles recrues ainsi que les fonds pour construire, le progrès de la jeune Communauté allait-il se trouver enrayé ? Cette fois encore, la divine Providence répondit à la confiance qu'on mettait en Elle : la Chapelle et le Couvent furent construits ; le Noviciat se peupla ; des missions s'ouvrirent ; un revenu plus considérable permit de faire face aux dépenses ; enfin, toujours à la veille de manquer de tout, on ne manqua jamais de rien.

VI. Protecteurs spirituels

En septembre 1902, S. G. Mgr de Chicoutimi voulait bien accorder à la Maison-Mère, qui jusqu'alors avait bénéficié des services des dévoués prêtres de la cure, le bienfait d'un aumônier résident. A ces aumôniers, comme au R. M. Dumas, successeur immédiat de M. Fafard à la Baie Saint-Paul, et à ses dévoués vicaires du temps, les Petites Franciscaines sont très redevables, de même qu'à plusieurs membres du clergé du diocèse, spécialement de Charlevoix, dont les sympathiques encouragements